

Survol

La gouvernance est un exercice de haute voltige qui consiste à concilier des intérêts divergents à la lumière de facteurs réglementaires, opérationnels et politiques, des obligations de loyauté et de bonne foi qui incombent à diverses parties, des communications et du marché. Cela nécessite une bonne capacité de discernement, d'analyse juridique et de prise de décisions dans un contexte mouvant où les décisions peuvent être remises en cause ou parfois contestées devant les tribunaux.

À notre avis, le meilleur moyen d'éviter les crises sur le plan de la gouvernance consiste à bien se préparer : les crises bien gérées sont souvent celles dont on n'entend jamais parler. Néanmoins, lorsqu'un problème survient, nous faisons intervenir un jeu incomparable de ressources et de compétences : réglementation des valeurs mobilières, communication de l'information, droit des sociétés, politiques en matière de communications, pratiques destinées à assurer la conformité, confidentialité, obligations de loyauté et de bonne foi, relations avec les épargnants, activisme des actionnaires et appréciation commerciale fondée sur l'expérience.

Nous aidons les conseils d'administration, les comités spéciaux et les équipes de direction à régler toute une gamme de problèmes de gouvernance. De nombreuses multinationales de premier plan font confiance à notre démarche multidisciplinaire axée sur l'entreprise.

Nous mettons sur pied des équipes d'associés en litige et en droit des sociétés qui connaissent toutes les subtilités de la gouvernance et peuvent jouer les rôles suivants :

- conseiller les conseils d'administration et leurs comités, ainsi que les dirigeants d'entreprises, dans l'exécution de leurs obligations de loyauté et de bonne foi et des autres obligations que la loi leur impose en s'assurant qu'ils bénéficient de toutes les protections juridiques possibles;
- répondre aux demandes des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des autres autorités chargées de l'application des lois, à l'échelle nationale et internationale, et négocier avec eux;
- collaborer avec les auditeurs et les conseillers financiers si les problèmes sont liés à des questions comptables;
- s'assurer que les méthodes de communication de l'information sont conformes à la loi en tenant compte des préoccupations des épargnants, des employés et des médias;
- effectuer des enquêtes à l'interne afin de repérer les faits pertinents avec rapidité et précision;
- collaborer avec les sources de financement;
- s'occuper des poursuites qui pourraient être intentées au civil.

Laissez-vous guider par Dentons.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Administrateurs et dirigeants
- Comités
- Conformité

- Fraude

Vos contacts clés

Canada



Charles Spector

Associé, Montréal

D +1 514 878 8847

M +1 514 887 8847

charles.spector@dentons.com